

Cordemais sans nucléaire

Texte lu dimanche 27 mars 2022¹

Le 22 octobre 2021², Christelle Morançais s'est prononcée pour l'installation de réacteurs SMR à Cordemais alors que personne ne lui avait rien demandé et que le Conseil régional des Pays de la Loire recueillait l'avis du public sur son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)³ qui a pour objectif le 100% renouvelable ! Cela 10 jours après l'annonce par Emmanuel Macron de son plan "France 2030" qui prévoyait 1 milliard pour les SMR⁴.

Le 16 décembre 2021⁵, devant le peu d'enthousiasme (sauf à droite et à l'extrême droite) suscité par sa "brillante idée" du 22 octobre, Christelle Morançais a proposé la fabrication de ces réacteurs SMR à Cordemais et non plus leur installation sur ce site.

Ces deux propositions sont autant inacceptables !

Dézoomons, maintenant, sur l'estuaire de Nantes à Saint-Nazaire :

Christelle Morançais préside, au nom du Conseil régional des Pays de la Loire, le Conseil de surveillance du Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire⁶ qui voit son trafic baisser (essentiellement énergétique fossile : pétrole, charbon, gaz naturel).

D'où le projet de "parc écotكنولوجique" sur le site du Carnet qui appartient au Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire afin de renflouer ce dernier. Mais l'identité des industriels intéressés par le site du Carnet n'était pas connue : n'était-ce pas déjà pour la fabrication de SMR ?

Naval Group et le CEA sont à Bouguenais depuis 2015, dans des bâtiments (Technocampus Ocean et CEA Tech) construits par le Conseil régional des Pays de la Loire et loués à prix d'ami à ces industriels qui sont 2 des 4 à être impliqués dans le projet de SMR "Nuward" (avec EDF et TechnicAtome).

Naval Group est implanté à Indret depuis... le 18ème siècle (anciens arsenaux royaux) où il construit actuellement les réacteurs des sous-marins nucléaires.

Framatome est implanté à Paimboeuf où sont fabriqués des tubes de zirconium qui sont censés être la première barrière pour retenir la radioactivité et... qui sont en général défectueux.

8 décembre 2020⁷: Emmanuel Macron au Creusot a annoncé unilatéralement que le prochain porte-avions (vers 2040!) serait à propulsion nucléaire alors que cela relève d'une Loi de programmation militaire (LPM) et donc du Parlement. Compte tenu de sa longueur plus importante que celle du Charles de Gaulle, ce porte-avions ne pourrait être assemblé qu'à Saint-Nazaire (le Charles de Gaulle avait été assemblé à Brest).

Dézoomons encore à l'échelle du bassin versant de la Loire :

on y compte 14 réacteurs nucléaires en fonctionnement et 5 en démantèlement.

Ces réacteurs génèrent en permanence des effluents radioactifs et chimiques qui se retrouvent dans l'eau potable d'Orléans à Nantes. Ces réacteurs sont tous défectueux, à un niveau plus ou moins élevé: jusqu'aux cuves et enceintes de confinement qui sont les deuxième et troisième barrières de

1 Ce texte a été lu sur place à 14H30.

2 https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2021-10/cp_21-10-22_region_une-petite-centrale-cordemais.pdf

3 <https://www.registredemat.fr/enquetepublique-sraddetpaysdelaloire>

4 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/10/12/presentation-du-plan-france-2030>

5 <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/centrale-nucleaire-a-cordemais-christelle-morancais-evoque-une-alternative-e453ad74-5dbe-11ec-98fe-5049669919f0>

6 <https://www.nantes.port.fr/fr/nantes-saint-nazaire-port/la-gouvernance>

7 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/12/08/deplacement-du-president-emmanuel-macron-sur-le-site-industriel-de-framatome>

confinement de la radioactivité! Le 10 février 2022⁸ à Belfort, Emmanuel Macron a pourtant indiqué qu'il souhaite revenir sur les fermetures de réacteurs prévues par la loi (qui relève du Parlement) qui baisse la part du nucléaire à 50% de la production électrique en 2035 (il y avait déjà eu un report de 2025 à 2035 pour cette échéance).

Dézoomons encore à l'échelle de la France :

l'annonce par Emmanuel Macron de son souhait de 6+8 EPR, le 10 février 2022 à Belfort, occulte les scénarios sans nucléaire proposés par RTE, l'ADEME et évidemment négaWatt⁹!

Point commun de ces annonces de Morançais et de Macron : elles constituent des déclarations intempestives d'exécutifs qui outrepassent leur fonction contre le législatif et contre l'avis de la population (en violation de la convention d'Aarhus et de l'article 7 de la charte de l'environnement comme l'a d'ailleurs constaté la Commission Nationale du Débat Public le 1er décembre 2021)¹⁰.

Dézoomons enfin sur les zones d'extraction de l'uranium.

Cette activité empoisonne l'eau, le sol et l'air de pays comme le Niger, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Canada¹¹.

Loin de nos yeux, des personnes meurent, sont exploitées, pour ravitailler nos centrales et équiper nos sous-marins.

L'industrie nucléaire, propre ?

- comme nous l'avons déjà dit, cette extraction d'uranium détruit des vies (par ailleurs, l'indépendance énergétique est un leurre : le minerai est importé),
- les centrales nucléaires sont responsables d'effluents radioactifs, chimiques et thermiques,
- le démantèlement des installations nucléaires génère lui aussi des effluents et déchets radioactifs,
- les déchets radioactifs n'ont aucune véritable solution de gestion.

L'industrie nucléaire, économique ?

- le coût de production du kWh nucléaire est en constante augmentation, alors que le coût de production du kWh renouvelable est en baisse constante, coût du stockage d'électricité compris, et que les courbes se sont croisées depuis presque 10 ans,
- le coût de construction de l'EPR de Flamanville est passé de 3,3 milliards d'euros à plus de 19 milliards d'euros et ce n'est pas fini. Qu'en serait-il des SMR ?
- le nucléaire, non compétitif, est désormais complètement dépendant des subventions de l'État et même des collectivités territoriales et donc de nos impôts,
- les milliards investis dans le nucléaire ne sont pas investis dans les énergies renouvelables.

L'industrie nucléaire, sûre ?

- il n'y a aucune solution fiable pour les déchets radioactifs: l'enfouissement profond des déchets radioactifs (projet CIGEO à Bure) fait courir le risque de catastrophe souterraine pendant une durée éternelle à l'échelle humaine, en plus des échanges avec la surface même en fonctionnement "normal",

8 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/02/10/repandre-en-main-notre-destin-energetique>

9 <https://reporterre.net/Energie-RTE-presente-son-scenario-de-sobriete-Macron-n-est-pas-interesse>,
<https://www.mediapart.fr/journal/france/110222/nucleaire-le-gouvernement-repousse-la-diffusion-d-un-rapport-officiel-contredisant-emmanuel-macron>

10 <https://www.debatpublic.fr/debat-public-sur-le-nucleaire-la-recommandation-de-la-cndp-2686>

11 https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/01/24/l-independance-energetique-de-la-france-grace-au-nucleaire-un-tour-de-passe-passe-statistique-et-100-d-importation_6110781_4355770.html

- le nucléaire est inadapté face aux événements climatiques extrêmes qui se multiplient. La montée du niveau des eaux risque de noyer des centrales,
- les risques de catastrophe nucléaire sont réels : Kychtym / Mayak – URSS 1957, Windscale / Sellafield – Royaume-Uni 1957, Saint Laurent des Eaux – France 1969 et 1980, Three Mile Island – USA 1979, Tchernobyl – URSS 1986, Fukushima – Japon 2011, etc.
- les centrales ne sont pas inviolables : cyberattaques, projectiles, missiles, etc. L’actualité nous montre qu’une centrale, même arrêtée, est un danger ; c’est ce qui se passe à Tchernobyl en Ukraine.

Quelles solutions pour sortir du nucléaire ?

- sobriété énergétique,
- efficacité énergétique,
- énergies renouvelables (qui sont d’ailleurs les plus efficaces), électriques et thermiques.

Ces trois solutions doivent être menées de front et massivement. Elles aboutissent à un changement radical des modes de production et d’organisation, en particulier à une production diffuse de l’énergie.

Le nucléaire occupe la place que les gouvernements successifs ont retirée aux énergies renouvelables électriques et thermiques :

- le nombre de nouvelles installations de bois énergie et de solaire thermique régresse depuis presque 10 ans¹²,
- la nouvelle réglementation thermique, RE 2020, n’impose malheureusement pas le solaire photovoltaïque sur les surfaces neuves bien exposées,
- l’éolien terrestre est freiné par tous les moyens,
- le retard pris en matière d’éolien *offshore* est considérable,
- la méthanisation a subi un coup de frein¹³.

Qu’attendons-nous pour agir vraiment à la transition énergétique de notre pays ?

**Ni nucléaire militaire, ni nucléaire civil !
Ni à Cordemais, ni au Carnet,
Ni ailleurs !**

12 <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-energies-renouvelables-2021/16-biomasse-solide> et <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-energies-renouvelables-2021/13-solaire-thermique>

13 Cette filière EnR est pertinente, sous réserve de certaines conditions, cf. la charte méthanisation d’Énergie Partagée: <https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2017/04/Charte-Methanisation-Energie-Partagee.pdf>